



1
Jours

L'EIRL - Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée

dans JURIDIQUE - DROIT DES SOCIETES / Réf : JUR-DRSO-8

Objectifs de la formation

- Identifier et appliquer les règles juridiques, fiscales et sociales de l'EIRL
- Tirer le meilleur parti de ce statut
- Examiner les impacts de ce statut sur le droit des tiers

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Examiner certains rappels sur le statut d'entrepreneur individuel

- Aspect juridique
- Aspect social

2. Identifier le statut et les étapes de création

- Le statut d'EIRL
- Les textes de référence
- Les formalités à réaliser

Après-midi

3. Décrire la responsabilité limitée au patrimoine d'affectation

- L'intérêt du patrimoine affecté



- Sa composition
- L'opposabilité aux tiers
- L'incidence du régime matrimonial
- La modification du patrimoine affecté : nouvelles affectations et retraits
- L'exception à la responsabilité limitée au patrimoine d'affectation

4. Identifier les droits et devoirs de l'entrepreneur

- Les obligations de l'entrepreneur
- Le régime fiscal
- Le régime social
- Savoir simuler l'impact fiscal et social du choix du statut d'EIRL
- La transmission
- Les principaux avantages
- Les principaux inconvénients

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Entrepreneurs individuels futurs ou existants

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :



- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

